

OBJET :
MODIFICATION
DES
PERIMETRES
DE LA CARTE
SCOLAIRE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPALX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 26.04..2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 26.04.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 04.05.2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 02 mai 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : M. TAURINES André,

Vu l'article 80 de la Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 donnant droit aux communes de régler par délibérations les affaires de la commune ;

Vu le Code de l'Education et notamment l'article L212-7 donnant compétence aux villes pour la définition des périmètres scolaires et l'affectation des élèves en fonction de la sectorisation des écoles ;

Vu le Code de l'Education et notamment l'article L212-8 précisant les modalités de dérogation au périmètre scolaire ;

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 2018-2019, au vu des prévisions d'effectifs pour la rentrée et la répartition de la population en lien avec les nouvelles zones d'habitations, il apparaît nécessaire d'opérer une modification de la carte scolaire.

La modification de la carte scolaire se ferait comme indiqué sur les cartes annexées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les modifications proposées par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les différents documents liés à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

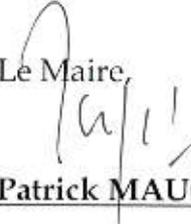
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 02 mai 2018.



Le Maire,

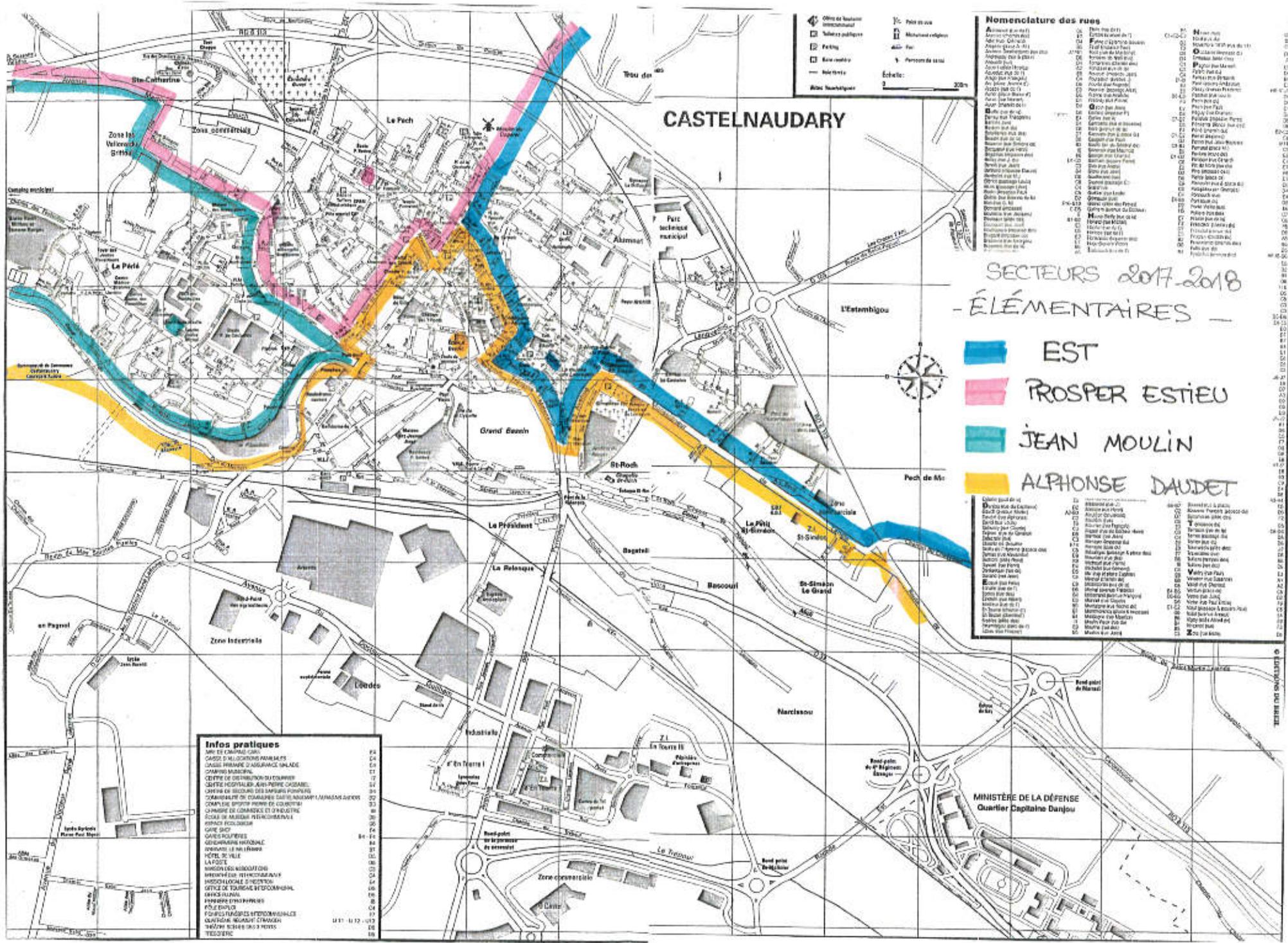

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
04.05.2018
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
04.05.2018
Par publication le :
04.05.2018
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 04/05/2018
N°011-211100763-20180502-2018-97-DE



Offres de location immobilière
 Salaires publics
 Pêche
 Eau potable
 Air pur
 Autres équipements

Parc en eau
 Municipal religieux
 Parc
 Parcours de santé

Echelle: 0 200m

Nomenclature des rues

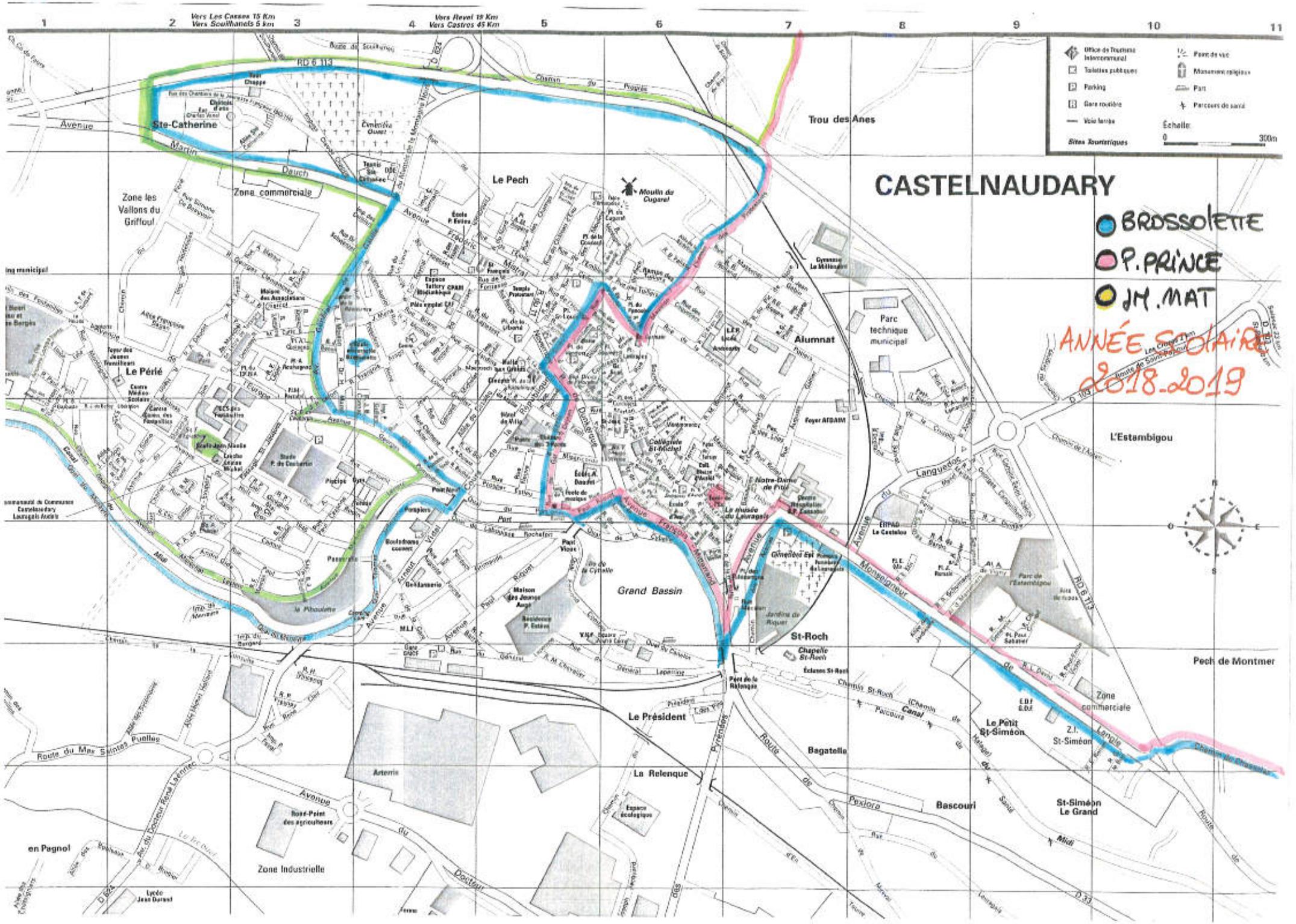
Alexandre Dumas	01	Le Pêcheur	10
Alphonse Daudet	02	Le Pêcheur	11
André Malraux	03	Le Pêcheur	12
Antoine de Saint-Exupéry	04	Le Pêcheur	13
Aragon	05	Le Pêcheur	14
Aragon	06	Le Pêcheur	15
Aragon	07	Le Pêcheur	16
Aragon	08	Le Pêcheur	17
Aragon	09	Le Pêcheur	18
Aragon	10	Le Pêcheur	19
Aragon	11	Le Pêcheur	20
Aragon	12	Le Pêcheur	21
Aragon	13	Le Pêcheur	22
Aragon	14	Le Pêcheur	23
Aragon	15	Le Pêcheur	24
Aragon	16	Le Pêcheur	25
Aragon	17	Le Pêcheur	26
Aragon	18	Le Pêcheur	27
Aragon	19	Le Pêcheur	28
Aragon	20	Le Pêcheur	29
Aragon	21	Le Pêcheur	30
Aragon	22	Le Pêcheur	31
Aragon	23	Le Pêcheur	32
Aragon	24	Le Pêcheur	33
Aragon	25	Le Pêcheur	34
Aragon	26	Le Pêcheur	35
Aragon	27	Le Pêcheur	36
Aragon	28	Le Pêcheur	37
Aragon	29	Le Pêcheur	38
Aragon	30	Le Pêcheur	39
Aragon	31	Le Pêcheur	40
Aragon	32	Le Pêcheur	41
Aragon	33	Le Pêcheur	42
Aragon	34	Le Pêcheur	43
Aragon	35	Le Pêcheur	44
Aragon	36	Le Pêcheur	45
Aragon	37	Le Pêcheur	46
Aragon	38	Le Pêcheur	47
Aragon	39	Le Pêcheur	48
Aragon	40	Le Pêcheur	49
Aragon	41	Le Pêcheur	50
Aragon	42	Le Pêcheur	51
Aragon	43	Le Pêcheur	52
Aragon	44	Le Pêcheur	53
Aragon	45	Le Pêcheur	54
Aragon	46	Le Pêcheur	55
Aragon	47	Le Pêcheur	56
Aragon	48	Le Pêcheur	57
Aragon	49	Le Pêcheur	58
Aragon	50	Le Pêcheur	59
Aragon	51	Le Pêcheur	60
Aragon	52	Le Pêcheur	61
Aragon	53	Le Pêcheur	62
Aragon	54	Le Pêcheur	63
Aragon	55	Le Pêcheur	64
Aragon	56	Le Pêcheur	65
Aragon	57	Le Pêcheur	66
Aragon	58	Le Pêcheur	67
Aragon	59	Le Pêcheur	68
Aragon	60	Le Pêcheur	69
Aragon	61	Le Pêcheur	70
Aragon	62	Le Pêcheur	71
Aragon	63	Le Pêcheur	72
Aragon	64	Le Pêcheur	73
Aragon	65	Le Pêcheur	74
Aragon	66	Le Pêcheur	75
Aragon	67	Le Pêcheur	76
Aragon	68	Le Pêcheur	77
Aragon	69	Le Pêcheur	78
Aragon	70	Le Pêcheur	79
Aragon	71	Le Pêcheur	80
Aragon	72	Le Pêcheur	81
Aragon	73	Le Pêcheur	82
Aragon	74	Le Pêcheur	83
Aragon	75	Le Pêcheur	84
Aragon	76	Le Pêcheur	85
Aragon	77	Le Pêcheur	86
Aragon	78	Le Pêcheur	87
Aragon	79	Le Pêcheur	88
Aragon	80	Le Pêcheur	89
Aragon	81	Le Pêcheur	90
Aragon	82	Le Pêcheur	91
Aragon	83	Le Pêcheur	92
Aragon	84	Le Pêcheur	93
Aragon	85	Le Pêcheur	94
Aragon	86	Le Pêcheur	95
Aragon	87	Le Pêcheur	96
Aragon	88	Le Pêcheur	97
Aragon	89	Le Pêcheur	98
Aragon	90	Le Pêcheur	99
Aragon	91	Le Pêcheur	100

SECTEURS 2017-2018
- ÉLÉMENTAIRES -

- EST
- ROSPER ESTIEU
- JEAN MOULIN
- ALPHONSE DAUDET

Infos pratiques

10	Centre de loisirs
11	Centre de loisirs
12	Centre de loisirs
13	Centre de loisirs
14	Centre de loisirs
15	Centre de loisirs
16	Centre de loisirs
17	Centre de loisirs
18	Centre de loisirs
19	Centre de loisirs
20	Centre de loisirs
21	Centre de loisirs
22	Centre de loisirs
23	Centre de loisirs
24	Centre de loisirs
25	Centre de loisirs
26	Centre de loisirs
27	Centre de loisirs
28	Centre de loisirs
29	Centre de loisirs
30	Centre de loisirs
31	Centre de loisirs
32	Centre de loisirs
33	Centre de loisirs
34	Centre de loisirs
35	Centre de loisirs
36	Centre de loisirs
37	Centre de loisirs
38	Centre de loisirs
39	Centre de loisirs
40	Centre de loisirs
41	Centre de loisirs
42	Centre de loisirs
43	Centre de loisirs
44	Centre de loisirs
45	Centre de loisirs
46	Centre de loisirs
47	Centre de loisirs
48	Centre de loisirs
49	Centre de loisirs
50	Centre de loisirs
51	Centre de loisirs
52	Centre de loisirs
53	Centre de loisirs
54	Centre de loisirs
55	Centre de loisirs
56	Centre de loisirs
57	Centre de loisirs
58	Centre de loisirs
59	Centre de loisirs
60	Centre de loisirs
61	Centre de loisirs
62	Centre de loisirs
63	Centre de loisirs
64	Centre de loisirs
65	Centre de loisirs
66	Centre de loisirs
67	Centre de loisirs
68	Centre de loisirs
69	Centre de loisirs
70	Centre de loisirs
71	Centre de loisirs
72	Centre de loisirs
73	Centre de loisirs
74	Centre de loisirs
75	Centre de loisirs
76	Centre de loisirs
77	Centre de loisirs
78	Centre de loisirs
79	Centre de loisirs
80	Centre de loisirs
81	Centre de loisirs
82	Centre de loisirs
83	Centre de loisirs
84	Centre de loisirs
85	Centre de loisirs
86	Centre de loisirs
87	Centre de loisirs
88	Centre de loisirs
89	Centre de loisirs
90	Centre de loisirs
91	Centre de loisirs
92	Centre de loisirs
93	Centre de loisirs
94	Centre de loisirs
95	Centre de loisirs
96	Centre de loisirs
97	Centre de loisirs
98	Centre de loisirs
99	Centre de loisirs
100	Centre de loisirs



● BROSSOLETTE
● P. PRINCE
● J.M. MAT

ANNÉE SCOLAIRE
 2018-2019

